

Règlement au concours MADEINFAMENNE.BE

1. Le concours présenté sur le site [madeinfamenne.be](http://www.madeinfamenne.be) est organisé par Olcom SPRL, ci-après dénommée Olcom et dont le siège social est établi Boucle de la Famenne, 2 à 6900 Marche-en-Famenne.

Le prix attribué dans le cadre du présent concours

2 entrées pour le concert « Samir Barris chante les poètes à la Maison de la Culture le 21 mars à 20h15 + 2 repas au champagne avant le spectacle (Menu imposé : Apéritif – Entrée – Plat – Dessert – Champagne et café)

Plus d'infos sur le concert ici : <http://www.maisondelaculture.marche.be/activite/samir-barris/>

D'une valeur de 144 euros (24 euros spectacle & 120 euros repas)

Le prix est nominatif et non échangeable

2. Les dates de validité du concours sont : du 08 février 2012 au 7 mars 2012. Passé ce délai, le concours n'est plus valable.

3. Olcom se réserve le droit de modifier, de remettre ou d'annuler le concours (ou une partie) si les circonstances le réclament.

4. La participation au concours se fera exclusivement de la manière suivante :

- Répondre à la question à choix multiple,
- Proposer une réponse à la question subsidiaire,
- S'enregistrer complètement et correctement via un formulaire de contact en remplissant la totalité des champs.

5. Le présent concours est en ligne sur le site www.madeinfamenne.be pour la durée indiquée au point 2. La participation à ce concours ne peut se faire que par l'intermédiaire de ce site web. Aucune réponse, même correcte, envoyée par la poste ou tout autre moyen de communication ne sera prise en compte dans le cadre de l'attribution des lots.

6. Il n'existe aucune obligation d'achat pour participer au concours.

7. La connexion au site www.madeinfamenne.be et la participation au concours se font sous l'entière responsabilité des participants.

8. Le concours s'adresse exclusivement aux résidents belges qui ont atteint l'âge de la majorité à l'exception des membres du personnel de Olcom et des entreprises qui sont impliquées dans le concours et à l'exclusion des membres de leur famille, c'est-à-dire les personnes demeurant au même domicile.

Au cas où un participant aurait moins de 18 ans au moment de sa participation, il doit obtenir l'accord explicite de ses parents et/ou tuteur et présenter cet accord sur demande à Olcom.

À tout moment, les participants doivent être en mesure de fournir une preuve de leur identité et de leur âge de telle sorte que l'organisateur puisse contrôler et sanctionner d'éventuels abus.

9. Les données personnelles transmises en vertu du point 4 doivent être réelles et correctes, sous peine d'exclusion du concours.

Il est interdit de s'identifier avec les coordonnées d'une autre personne.

Chaque participant ne peut s'inscrire qu'une seule fois, sous peine d'exclusion du concours.

Une seule participation par ménage (adresse postale) est autorisée.

10. Les photos des prix présentés sur www.madeinfamenne.be n'ont pas de valeur contractuelle. Aucune réclamation ne pourra être acceptée concernant la nature des prix. Aucune modification, échange ou contre paiement ne pourra en outre être exigé.

11. Le gagnant sera celui dont la réponse à la question subsidiaire sera la plus proche de la réalité et dont réponse donnée à la première question sera exacte. En cas d'ex æquo, le gagnant sera celui ayant répondu le plus rapidement.

12. Les gagnants seront prévenus dès le 09 mars 2012 personnellement par e-mail. Les participants acceptent explicitement de ne soumettre aucune contestation quant au mode de réception de cette information.

Si une des données transmises par le participant n'est pas conforme au point 9 du présent règlement ou si aucune réaction à l'information envoyée par Olcom n'intervient endéans les 7 jours, le droit au prix est annulé de plein droit. Le prix sera alors attribué à un autre participant, suivant la procédure prévue dans l'article 11.

Pour réclamer son prix, le gagnant devra, sur demande de Olcom, fournir une photocopie d'une pièce d'identité (carte d'identité, passeport,...).

La réception du prix se fera chez Olcom, Boucle de la Famenne, 2 à 6900 Marche-en-Famenne. Aucun envoi ou livraison du lot ne peut être envisagé.

En cas d'erreur (comme par exemple sur la communication des informations), Olcom se réserve le droit de décider comment l'erreur sera corrigée et traitée : le participant acceptera sans réserve cette décision.

13. Chaque participant donne son consentement libre, spécifique et éclairé à ce que Olcom puisse, en cas de gain d'un prix, faire figurer son nom, son lieu d'habitation et le cas échéant, sa photo, sur le site www.madeinfamenne.be ou dans d'autres médias. Olcom ne pourra être tenue pour responsable en ce cas d'erreurs de frappe ou de toute autre faute liée à ces mentions.

Chaque participant a cependant le droit de s'opposer à l'application du présent point, en envoyant à cette fin un courrier à Olcom (Boucle de la Famenne, 2 à 6900 Marche-en-Famenne).

14. Toute tentative de fraude au présent règlement ou aux règles spécifiques du concours sera pénalisée par l'exclusion immédiate du participant. Olcom se réserve également le droit d'exclure le participant contrefaisant de toute participation ultérieure aux concours organisés par Olcom.

15. Suite à la participation au présent jeu-concours, les coordonnées des participants seront

centralisées et pourront faire l'objet d'une utilisation pour l'envoi d'une promotion commerciale par Olcom.

Chaque participant accepte également que Olcom puisse transmettre ces données à ses partenaires ou à des tiers.

En aucun cas, Olcom ne peut être tenue pour responsable de tout dommage direct, indirect ou accidentel résultant d'une utilisation fautive ou abusive des données par ses partenaires ou par des tiers.

Chaque participant a le droit de supprimer, consulter, modifier, corriger ou faire supprimer les données le concernant, en envoyant à cette fin un courrier à Olcom (Boucle de la Famenne, 2 à 6900 Marche-en-Famenne).

16. Aucun échange téléphonique ne portera sur le contenu du présent règlement. Toute contestation ou réclamation relative aux jeux-concours est à envoyer par lettre recommandée à Olcom, Boucle de la Famenne, 2 à 6900 Marche-en-Famenne.

17. Olcom peut à tout moment apporter des adaptations au présent règlement, lequel sera disponible sur le site www.madeinfamenne.be.

18. Par sa participation au concours, le participant accepte ce règlement entièrement et sans condition.